

« La scolarisation d'un enfant de moins de trois ans est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées. La scolarisation précoce est un moyen efficace pour favoriser la réussite scolaire des enfants dont la famille est éloignée de la culture scolaire pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques. Elle doit être développée en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé, que ce soit dans les zones urbaines, rurales et de montagne ou dans les départements et régions d'outre-mer ».

L'accueil à l'école maternelle, en particulier pour les tout-petits, c'est, indissociablement, l'accueil des enfants et l'accueil de leurs parents. Parce que établir une relation de confiance avec les familles est essentiel pour permettre à l'enfant de grandir sereinement entre école et maison, une attention particulière doit être portée à la relation aux parents d'élèves.

C'est à l'école d'avoir en permanence, et pour chacun, le souci de donner aux parents toute leur place et de veiller à la qualité du dialogue ouvert et confiant sans lequel il n'y a pas de scolarisation réussie.

Les liens avec les partenaires

La scolarisation des enfants de moins de trois ans se conçoit en complémentarité des autres services de petite enfance gérés principalement par les collectivités territoriales qui peuvent aider à repérer les familles qui pourront bénéficier de cette scolarisation précoce. Tous les enfants ne sont pas en mesure d'assumer les contraintes propres à une scolarité, même adaptée. Une concertation est nécessaire pour déterminer le moment opportun pour scolariser chacun d'eux, en tenant compte des priorités définies par la circulaire. La structure mise en place accueille prioritairement des enfants du secteur de l'école.

Avant la rentrée : admission et découverte de l'école par les enfants et les parents

Après l'inscription en mairie, les parents sont reçus individuellement par le directeur de l'école et si possible l'enseignant en charge du dispositif. L'équipe présente le projet éducatif.

Des temps de découverte sont programmés en fin d'année scolaire pour :

- permettre aux parents et aux enfants de découvrir les espaces.
- faire connaissance avec le personnel.
- permettre à l'enseignant de présenter l'école, le fonctionnement de la classe, répondre aux questions.
- permettre à la famille d'être le médiateur de l'école auprès de son enfant et de faire " mûrir " le projet d'aller à l'école en échangeant à partir du ou des vécus communs au cours de ces temps d'adaptation.
- organiser la rentrée échelonnée d'une manière concertée avec la famille (voir contrat de scolarisation).

Le directeur adapte l'admission des jeunes élèves à l'école selon la date de naissance.

A la rentrée : accueil des enfants et de leurs parents

La scolarisation doit faire l'objet d'un contrat spécifique et évolutif avec la famille. L'organisation de la transition entre la maison et l'école ne peut être réglée de manière uniforme pour tous les enfants. Le dialogue avec les parents va permettre d'organiser les modalités d'accueil de chacun.

Les horaires d'entrée et de sortie sont définis pour chacun. Dans un premier temps, un temps de présence réduit de l'enfant peut contribuer à éviter les pleurs de fin de matinée, l'installation du sentiment d'être abandonné, d'autant plus difficile à surmonter si la fatigue est trop grande. En début d'année scolaire et au regard de l'adaptation de l'enfant, on peut envisager au cas par cas d'offrir aux parents la possibilité de venir rechercher leur enfant avant l'heure de sortie officielle. La fréquentation régulière quotidienne (même de courte durée) et la ponctualité, gages du respect du cadre, garantissent l'implication de la famille dans le projet. En aucun cas, l'école ne peut être utilisée comme une halte-garderie, c'est le contrat individuel qui garantit les horaires.

L'organisation d'une rentrée échelonnée dans le temps de la journée peut faciliter l'adaptation et la séparation progressive ; par exemple, en divisant la classe en deux groupes, en accueillant un premier groupe dans la première moitié de la matinée et un deuxième dans la deuxième moitié (ex : premier groupe de 8H30 à 10H ; deuxième groupe de 10H15 à 11H45), en invitant les parents à entrer dans la classe et à participer aux activités, en s'assurant de la présence de l'ATSEM, en s'adaptant aux situations particulières.

Une « période d'observation » est destinée à éviter que ne s'installent des situations de blocage ou de souffrance qui pourraient induire des échecs ultérieurs. L'accompagnement, par au moins un des parents, est fondamental afin de favoriser la qualité de l'accueil, la séparation progressive et les échanges avec la famille.

L'enseignant, aidé par l'ATSEM, complète régulièrement les observations sur le document d'accueil. Au terme des trois premières semaines, lors d'un entretien, le bilan est partagé avec les parents. Il n'est pas nécessaire que tous les items listés soient validés pour évaluer globalement l'évolution du temps de d'accueil et de scolarisation. Il s'agit de réaliser une lecture partagée.

Impliquer les parents dans la compréhension de l'école et les associer à cet objectif

C'est dans la régularité des relations d'hospitalité et des échanges bienveillants que la confiance peut s'ancre. Le parent de cet enfant deviendra alors progressivement le parent de cet élève. Les parents ont accompagné leur enfant depuis sa naissance dans ses premiers apprentissages. Avec son entrée à l'école maternelle, qui est une étape importante de sa vie, c'est désormais dans une confiance réciproque que la famille et l'école vont l'aider ensemble à devenir élève et vont lui permettre de poursuivre ses apprentissages. L'équipe pédagogique développera les outils et les stratégies assurant communication, information et mobilisation des parents : explicitation du projet de scolarisation, temps d'accueil et d'actions dans la classe avec l'élève (mises en situations de jeu avec l'enfant), outils garantissant une communication régulière et positive des réussites de l'enfant, de ses premières acquisitions et de ses progrès au fil de l'année scolaire (exemple : cahier de réussite, carnet de progrès, ...)

Des échanges avec des professionnels de la petite enfance autour de thématiques relatives à la fonction parentale, à la connaissance de l'enfant, à l'importance de la maîtrise de la langue, aux ressources du quartier (lien avec les acteurs associatifs de quartier) seront recherchés et organisés pour soutenir les parents dans l'éducation de leur enfant.



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Logo
département

Contractualisation « scolarisation pour les enfants de moins de trois ans »

Prénom : _____ NOM : _____
Né(e) le : _____
Période d'observation du au

Photo de l'enfant	Coordonnées des personnes pouvant être contactées à tout instant
	Nom et numéro de téléphone du père Nom et numéro de téléphone de la mère Nom et numéro de téléphone de _____

Nom , coordonnées et logo de l'école

Adresse

Numéro de téléphone

Adresse électronique

Nom du directeur

Nom de l'enseignant en charge du dispositif

Nom de l'ATSEM associé au dispositif

Organisation de la fréquentation sur la première période d'accueil (3 semaines)

Temps de fréquentation	Heure d'arrivée dans la classe	Heure de départ de la classe	
Matin			
Après-midi (repas à la maison)			
Après-midi (repas et sieste à la maison)			
Autre			

Renseignements particuliers communiqués par les parents

Date de la réunion de la famille à l'école :

Outil d'observation de l'enfant de moins de trois ans durant la première période d'accueil
(à renseigner par l'enseignant et l'ATSEM de la classe)

Prénom et Nom de l'enfant	Période de trois premières semaines											
	du				au							
Aptitude à la propreté	1^{ère} semaine			2^{ème} semaine			3^{ème} semaine					
Demande à aller aux toilettes												
Accepte d'utiliser les toilettes de l'école												
Contrôle ses sphincters												
Signale s'il (elle) souillée												
Aptitude à accepter la séparation, à être sécurisé	1^{ère} semaine			2^{ème} semaine			3^{ème} semaine					
Fréquente régulièrement l'école												
Accepte le départ du parent, sans pleurs												
Accepte le départ du parent, sans pleurs prolongés, se console facilement												
Accepte d'enlever son manteau												
Accepte de manger et de boire à l'école												
Aptitude à accepter de participer aux activités proposées	1^{ère} semaine			2^{ème} semaine			3^{ème} semaine					
Réagit à une demande												
Accepte de participer à une activité en groupe												
Accepte de se rendre dans un coin jeu												
S'intéresse aux activités proposées												
Aptitude à s'adapter à la vie collective	1^{ère} semaine			2^{ème} semaine			3^{ème} semaine					
Accepte d'être en relation avec les différents adultes de la classe												
Accepte la présence des autres enfants												
Accepte de partager le matériel												
Accepte les changements de lieux												
Aptitude à réaliser des gestes quotidiens	1^{ère} semaine			2^{ème} semaine			3^{ème} semaine					
Accepte de s'alimenter seul												
Participe à l'habillage												

T = Toujours

P = Parfois

J = Jamais

Propositions à l'issue des trois premières semaines

1. Aménagement de la scolarisation

- prolongement des modalités actuelles pour ... semaines
- augmentation du temps de scolarisation
- diminution du temps de scolarisation pour ... semaines
- temps d'accueil limité au temps de présence du parent pour semaines
- report de la scolarisation à la date du *(ceci doit rester tout à fait exceptionnel, des modalités intermédiaires doivent être recherchées avant tout, l'objectif étant d'arriver progressivement à une scolarisation à temps complet).*

2. Modalités

	matin	après-midi	repas du midi	sieste
heure d'arrivée				
heure de départ avec le parent				
remarques				

Date de la prochaine réunion de la famille à l'école :